



Chères et chers psychologues,

Nous souhaitons vous partager les [dernières actualités](#) concernant les travaux menés au sein de notre Commission.

 La **Commission des Psychologues** a récemment rendu **trois avis**:

> Avis de la Commission sur la **proposition de loi instaurant une obligation généralisée de signalement des infractions commises à l'encontre de mineurs ou de personnes vulnérables**.

La Commission des Psychologues a rendu un **avis défavorable** à la proposition de loi visant à instaurer une **obligation généralisée de signalement des infractions** commises à l'encontre de **mineurs** ou de **personnes vulnérables**. Selon la Commission, une telle mesure supprimerait le **discernement professionnel du psychologue**, pourtant essentiel pour intervenir de manière **déontologique, adaptée et protectrice**.

> Lire l'avis complet

> Avis de la Commission des Psychologues **sur la question de la réglementation de la profession de coach**

La Commission des Psychologues estime que la réglementation de la profession de coach semble **irréaliste**.

Elle estime que le coaching ne doit pas être envisagé comme une profession autonome, ni comme un titre à protéger, mais comme un outil, une spécialisation ou une technique mobilisée par des professionnels spécifiques et identifiés (parallèle avec la pratique de la psychothérapie).

> Lire l'avis complet

> Avis de la Commission des Psychologues **sur la mise à jour des codes NACE-BEL 2025**

La **Commission des Psychologues** a été sollicitée par Madame la ministre Simonet afin de remettre un avis et des propositions concernant les **codes NACE-BEL applicables aux activités de psychologie**, ainsi que sur les moyens de **simplifier les charges administratives** des psychologues indépendants ou en entreprise.

> Lire l'avis complet



Interview de Carl Defreyne, président de la Commission des Psychologues, dans *Psychologies Magazine*.

(Disponible seulement en néerlandais)

Plus d'info >

Informations pratiques

 Nous vous informons que la **période de renouvellement** débutera le **1er décembre**. Vous recevrez prochainement toutes les informations nécessaires.

 De plus, sachez que vous aurez bientôt la **possibilité de télécharger votre certificat d'inscription en 4 langues (FR/NL/DE/ENG)**, ainsi que votre **carte de psychologue**. A savoir que nous ne fournissons plus notre service d'impression, mais vous pourrez imprimer ces deux documents vous-mêmes ou chez l'imprimeur de votre choix.

Assemblée des Représentants : nouveau procès-verbal disponible

 Le procès-verbal de la dernière Assemblée des Représentants est désormais en ligne : [ici](#)

 **Vous avez manqué nos précédentes newsletters ?**

Vous pouvez les (re)découvrir à tout moment sur notre site : [ici](#)

A bientôt,

L'équipe de la Commission des Psychologues

 info@compsy.be  www.compsy.be



[Se désinscrire](#)

